

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

Séance ordinaire du 6 avril 2022

Séance ordinaire du conseil municipal, tenue au Centre communautaire situé au 128, rue des Rigolets à Vaudreuil-sur-le-Lac, ce sixième jour du mois d'avril de l'an deux-mille-vingt-deux, dès 19 h 30 et à laquelle sont présent(e)s : Mesdames les conseillères Mei-Lin Yee, Liliane Besner, Martine André ainsi que Monsieur le conseiller David Yee, tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Mario Tremblay.

Messieurs les conseillers Gilles Massey et Jacques Ostiguy sont absents de la séance.

Madame Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim est également présente. Madame Duval agit en tant que secrétaire de cette séance.

Le maire, Mario Tremblay, déclare la séance ouverte à 19 h 35.

2022-04-042

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La secrétaire dépose l'ordre du jour.

Le maire, Mario Tremblay, procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 6 avril 2022.

Il est proposé par le conseiller David Yee,
appuyé par la conseillère Martine André
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 avril 2022 tel que rédigé, soit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. SUIVI(S) DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL

3.1 Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section 3.

4. PAROLE AU MAIRE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

6. GREFFE

6.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2022

6.2 Dépôt de la correspondance

7. RESSOURCES HUMAINES

7.1 Adhésion au programme d'assurance collective de la fédération québécoise des municipalités et à un contrat d'assurance collective

8. FINANCES

8.1 Approbation des listes des déboursés et des transferts budgétaires – Mars 2022

8.2 Nomination et autorisation de paiement - BCGO s.e.n.c.r.l. - Vérificateurs comptables externes pour l'année 2021

8.3 Octroi de contrat et autorisation de paiement – Informatique commercial du Suroit inc. – Mise à jour du parc informatique

9. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

9.1 Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section 9.

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

10. SERVICES URBAINS

- 10.1 Prolongement de contrat – Services Matrec inc. – Cueillette matières organiques 2022
- 10.2 Octroi de mandat et autorisation de paiement - Efel Experts-conseils – Mise à jour du plan d'intervention de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac
- 10.3 Octroi de contrat et autorisation de paiement – Plomberie Dominion inc. – Réparation du bassin de captation et des pompes au sous-sol de l'hôtel de ville
- 10.4 Ratification et autorisation de paiement – Les Entreprises S. Besner Inc. – Travaux bris d'aqueduc
- 10.5 Gestion municipale de la compétence de la collecte et du transport des matières organiques

11. URBANISME ET AMÉNAGEMENT

- 11.1 Demande de dérogation mineure – 2022-01
- 11.2 Octroi de contrat et autorisation de paiement – Valérie Boudreau Entretien Paysager – Aménagement paysager
- 11.3 Autorisation et octroi de contrat – Arbres et Passion Inc. – Travaux d'abattage d'arbres

12. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 12.1 Approbation – Grille de tarification pour les cours de tennis à l'été 2022
- 12.2 Ordre de changement et autorisation de paiement – Éditions Vaudreuil – Impression du livre du 100e anniversaire
- 12.3 Demande aide financière – École Secondaire Cité-des-Jeunes – Bourse d'appréciation des élèves finissants 2021-2022

13. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

- 13.1 Avis de motion et dépôt – Règlement numéro 367-2022 édictant le code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac
- 13.2 Avis de motion et dépôt – Règlement numéro 368-2022 édictant le Code d'éthique et de déontologie des comités consultatifs de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

14. AFFAIRES DIVERSES

- 14.1 Les élus(es) municipaux québécois solidaires du peuple ukrainien
- 14.2 Partenariat demandé - Programme national de plantation d'arbres (Arbres Canada)

15. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

16. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SUIVI(S) DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL

PAROLE AU MAIRE

Monsieur le Maire procède à l'allocution du mot du maire :

Quel bonheur de constater enfin l'arrivée du printemps qui nous dévoile ses premiers rayons de soleil et nous permet de profiter de l'air frais en nous affairant à nos entretiens extérieurs. Notre municipalité ne fait pas exception à la règle et doit également prendre part à ces tâches printanières. Nous sommes maintenant occupés à enlever nos décorations, à nettoyer nos gazons, préparer le court de tennis, etc. Pour les plus gros travaux, tels qu'obstruer les trous suite aux réparations hivernales, réparer les nids de poule, procéder à l'amélioration de nos fossés endommagés ou même au lignage de la piste cyclable, notre équipe

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

administrative finalise présentement les demandes de soumissions avec nos sous-traitants. Un travail qui demande de la patience et de la constance, considérant les disponibilités rarissimes des entrepreneurs et l'augmentation de leur coût. Je suis néanmoins confiant que d'ici quelques semaines, ces problèmes seront derrière nous et que notre municipalité sera fin prête pour la saison estivale.

Relativement à la crue des eaux, c'est un sujet qui nous préoccupe en permanence et dont nous faisons le suivi régulièrement. Les nouvelles sont rassurantes! Comme nous avons eu un printemps frisquet, cela agirait comme étant un facteur positif afin de limiter la crue printanière. Nous demeurons néanmoins vigilants vis-à-vis la surveillance de la situation.

On nous a adressé plusieurs questions au cours des derniers mois concernant la gestion des interdictions de stationnement, les traverses piétonnières, la sécurité des piétons sur la rue des Rigolets et la vitesse sur certaines rues, notamment sur les rues des Pionniers et des Ormes. Au cours des prochaines semaines, nous aurons la visite d'un spécialiste en circulation qui nous transmettra ses recommandations. Nous aurons donc des réponses à nos questions et les outils pour mettre en place des changements.

Parlant de spécialistes, nous aurons également une firme qui nous fournira un plan d'intervention pour nos infrastructures routières et d'aqueduc. Ce plan s'inscrira dans le programme de la TECQ (Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec). Nous obtiendrons aussi des suggestions d'une autre firme concernant les améliorations à apporter à la gestion de nos eaux pluviales.

Nous finalisons actuellement la programmation estivale. Plusieurs activités sont prévues, incluant une fête pour clôturer les festivités du 100e anniversaire de notre village ainsi que pour remettre le livre souvenir. Une journée spéciale, Bonjour printemps, est organisée pour distribuer du compost, de plantes et de petits arbres à nos citoyens.

Nous sommes présentement en recrutement pour combler des postes dans notre équipe d'employés permanents et des postes étudiants pour cet été. Les bons candidats sont difficiles à trouver, toutefois nous sommes optimistes. Comme vous pouvez le voir, il y a beaucoup de « pièces en mouvement » dans notre belle municipalité.

Pour finir, nous avons une équipe qui a à cœur le succès de notre municipalité. Je suis persuadé qu'ensemble, nous ferons de Vaudreuil-sur-le-Lac le plus beau village où vivre dans la grande région de Montréal. Ce n'est que le début.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Les questions suivantes sont posées par les personnes présentes à l'assemblée :

- Quel est le sujet de la parution dans la Presse?
- Est-ce possible d'avoir de l'information relativement au 75 000 \$ mis dans le PTI pour le ponceau à l'intersection des rues Rigolets et des Ormes?
- Est-ce que la municipalité propose une alternative pour la coupure d'eau qui aura lieu le 11 avril 2022?
- Quand est-ce que les citoyens vont retrouver leurs sentiments d'appartenance à la municipalité ainsi qu'à leurs employés? Est-ce possible de mettre à jour le site internet ainsi que d'y inclure le budget pour 2022?
- Comment la Municipalité compte préserver la quiétude des citoyens riverains, considérant que le bord de l'eau ressemble de plus en plus à un parc à chien?

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

- Est-ce possible d'obtenir un micro pour la salle communautaire?
- Remerciement est adressé à l'égard de l'ajout des noms du conseil municipal.
- Est-ce possible d'aviser le fournisseur la Moppe Magique d'être prudent au volant et de respecter la signalisation?
- Est-ce possible d'organiser une réunion avec les riverains afin d'aborder leurs inquiétudes face à la descente au lac ?

GREFFE

2022-04-043

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2022

Conformément à l'article 201 du *Code municipal*, le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2022 est déposé lors de la présente séance;

Il est proposé par la conseillère Mei-Lin Yee,
appuyé par la conseillère Liliane Besner
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	EXPÉDITEUR	OBJET	SIGNATAIRE
9 mars 2022	Ministère de l'Éducation du Québec	Refus – Subvention municipale - Projet de mise aux normes de l'aire de jeux	Simon Laliberté, directeur

RESSOURCES HUMAINES

2022-04-044

ADOPTION AU PROGRAMME D'ASSURANCE COLLECTIVE DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS ET À UN CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (ci-après la « FQM ») a mis sur pied un programme d'assurance collective régi par l'un de ses règlements (le « Programme »);

CONSIDÉRANT QU'à cette fin, la FQM a procédé à un appel d'offres portant le numéro FQM-2021-002 en date du 5 juillet 2021;

CONSIDÉRANT QUE pour donner suite à ce processus d'appel d'offres, la FQM est devenue Preneur d'un contrat d'assurance collective auprès de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie (ci-après : le « Contrat »);

CONSIDÉRANT QUE la FQM a mandaté sa filiale FQM Assurances Inc., courtier en assurance collective, le mandat de veiller à l'application du Contrat et de conseiller les municipalités, leurs fonctionnaires et employés et les membres des conseils municipaux quant à toutes questions où un permis de courtier est nécessaire en vertu de la Loi sur la distribution de produits et de services financiers, c. D-9.2;

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

CONSIDÉRANT qu'en vertu du *Code municipal du Québec* et de la *Loi sur les cités et villes*, une municipalité, une MRC ou un organisme municipal peut adhérer au bénéfice de ses fonctionnaires et employés et membres de son conseil, à un contrat d'assurance collective dont le Preneur est la FQM;

CONSIDÉRANT QUE le Contrat est entré en vigueur le 1er janvier 2022;

CONSIDÉRANT QUE le Contrat est renouvelable automatiquement à toutes les années;

Il est proposé par la conseillère Mei-Lin Yee,
appuyé par la conseillère Liliane Besner
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac adhère pour le bénéfice de ses fonctionnaires et employés et des membres du conseil municipal au Programme et soit régi par le Contrat en date du 1^{er} juin 2022;

QUE la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac paie les primes afférentes à l'année de couverture ainsi que toutes les primes et ajustement de primes pour chaque année d'assurance subséquente;

QUE la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac respecte les termes et conditions du Programme et du Contrat;

QUE la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac maintienne sa participation au Programme en souscrivant, sans formalité additionnelle, à tout contrat d'assurance collective conclut par la FQM pour donner suite à un appel d'offres en remplacement du Contrat et en y respectant les termes et conditions;

QUE la Municipalité maintienne les couvertures d'assurance prévues au Contrat ou à tout contrat le remplaçant, et ce, jusqu'à ce que la Municipalité mette fin, conformément au Règlement, à sa participation en transmettant à la FQM un préavis écrit d'au moins un (1) année mentionnant son intention de ne plus participer au Programme;

QUE la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac donne le pouvoir à son directeur général d'accomplir tout acte et de transmettre tout document découlant de l'adhésion de la Municipalité au Contrat ou à tout contrat le remplaçant;

QUE la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac autorise FQM Assurances Inc. et toute firme d'actuaire conseil désignée par cette dernière, à avoir accès à son dossier d'assurance collective auprès de l'assureur dans le respect des règles de protection des renseignements personnels;

QUE la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac accorde à FQM Assurance Inc. et toute firme d'actuaire conseil désignée par cette dernière, le mandat d'agir à titre d'expert conseil et courtier exclusif en assurance collective et qu'elles soient les seules personnes attitrées et autorisées à représenter celle-ci auprès de l'assureur désigné relativement à l'application du régime d'assurance collective;

QUE la présente résolution ne limite en rien le droit de la FQM de révoquer ses mandataires désignés et y substituer un autre;

QUE la présente résolution soit immédiate et révoque tout autre résolution accordée antérieurement portant sur le même objet que la présente résolution, sans autre avis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

FINANCES

2022-04-045

**APPROBATION DES LISTES DES DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS
BUDGÉTAIRES – MARS 2022**

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

CONSIDÉRANT la liste des comptes payés et à payer et la liste des transferts budgétaires du mois de mars 2022 déposées lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller David Yee,
appuyé par la conseillère Mei-Lin Yee
ET RÉSOLU

D'APPROUVER la liste des comptes payés et à payer et la liste des transferts budgétaires du mois de mars 2022;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à effectuer les paiements des comptes inscrits à la liste totalisant un montant de 155 201,97 \$ soit :

Chèques émis par la municipalité	132 634,67 \$
Paiements électroniques par Accès D'Affaires de Desjardins	12 566,02 \$
Salaires nets	10 001,28 \$
TOTAL	155 201,97 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Anne-Marie Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Anne-Marie Duval

Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

2022-04-046

NOMINATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT – BCGO S.E.N.C.R.L VÉRIFICATEURS COMPTABLES EXTERNES POUR L'ANNÉE 2021

CONSIDÉRANT QUE conformément aux articles 966 et suivants du *Code municipal du Québec*, le conseil municipal doit nommer une firme de vérificateurs-comptables externes pour analyser et vérifier les états financiers 2021;

CONSIDÉRANT l'offre de services de la firme BCGO s.e.n.c.r.l. pour la vérification comptable, la préparation de l'audit intérimaire et des états financiers 2021;

Il est proposé par la conseillère Martine André,
appuyé par la conseillère Liliane Besner
ET RÉSOLU

DE MANDATER la firme comptable BCGO s.e.n.c.r.l., pour un montant de 15 061,73 \$, incluant les taxes applicables;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer à la firme comptable BCGO s.e.n.c.r.l. un montant maximal de 15 061,73 \$ taxes incluses, à même le budget d'opération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-04-047

OCTROI ET AUTORISATION DE PAIEMENT – INFORMATIQUE COMMERCIAL DU SUROIT INC. – MISE À JOUR DU PARC INFORMATIQUE

CONSIDÉRANT QUE la firme Informatique commercial du Suroit inc. a procédé à l'étude du système informatique et de l'équipement actuel de la Municipalité;

CONSIDÉRANT les recommandations de la firme;

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

CONSIDÉRANT QU'il est primordial que tout soit mis à la disposition des employés et des élus municipaux pour travailler adéquatement;

CONSIDÉRANT les différentes soumissions de la firme Informatique commercial du Suroit inc. pour l'achat d'ordinateurs;

Il est proposé par la conseillère Mei-Lin Yee,
appuyé par la conseillère Liliane Besner
ET RÉSOLU

OCTROYER le contrat à l'entreprise Informatique commercial du Suroit inc.;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à payer à l'entreprise Informatique commercial du Suroit inc. un montant maximal de 8 000 \$, taxes incluses, à même le budget d'opération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

SERVICES URBAINS

2022-04-048

PROLONGEMENT DE CONTRAT – SERVICES MATREC INC – CUEILLETTE MATIÈRE ORGANIQUE 2022

CONSIDÉRANT la résolution 2017-12-210 octroyant le contrat à l'entreprise Services Matrec Inc. pour la collecte, le transport et la disposition des résidus organiques pour les années 2018-2019-2020;

CONSIDÉRANT QU'il y avait deux années optionnelles au contrat, soit pour les années 2021 et 2022;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire se prévaloir d'une dernière année optionnelle pour l'année 2022;

Il est proposé par la conseillère Mei-Lin Yee,
appuyé par le conseiller David Yee
ET RÉSOLU

DE PROLONGER le contrat avec Services Matrec Inc. selon les termes et conditions énoncés dans sa soumission pour l'année 2022;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à payer à Services Matrec Inc. un montant maximal de 25 500 \$ taxes incluses, à même le budget d'opération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-04-049

OCTROI DE MANDAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – EFEL EXPERT CONSEILS – MISE À JOUR DU PLAN D'INTERVENTION DE LA MUNICIPALITÉ DE VAUDREUIL-SUR-LE-LAC

CONSIDÉRANT QUE ce plan d'intervention pourra servir pour des programmes de subventions municipales et notamment pour le programme de la TECQ (Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023);

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue par la firme Efel Experts-conseils;

Il est proposé par la conseillère Mei-Lin Yee,
appuyé par la conseillère Liliane Besner
ET RÉSOLU

D'OCTROYER le mandat à la firme Efel Experts-conseils pour la mise à jour du plan d'intervention;

***Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac***

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Anne-Marie Duval, à payer à la firme Efel Experts-conseils un montant maximal de 22 420,13 \$, taxes incluses payé à même l'aide financière reçue pour la TECQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-04-050

OCTROI DE MANDAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – PLOMBERIE DOMINION INC – RÉPARATION DE CAPTATION ET DES POMPES AU SOUS-SOL DE L'HÔTEL DE VILLE

CONSIDÉRANT QUE le bassin de captation des eaux usées du sous-sol de l'hôtel de ville est en mauvais état;

CONSIDÉRANT QUE les pompes ont cessé de fonctionner et qu'il est survenu un refoulement d'égout;

CONSIDÉRANT QUE des pompes ont temporairement été installées;

CONSIDÉRANT QUE les pompes de l'entreprise Plomberie Dominion inc. sont dès maintenant à la disposition de la Municipalité;

CONSIDÉRANT la soumission de l'entreprise Plomberie Dominion inc.;

Il est proposé par la conseillère Liliane Besner,
appuyé par la conseillère Mei-Lin Yee
ET RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat à l'entreprise Plomberie Dominion inc.;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Anne-Marie Duval, à payer à l'entreprise Plomberie Dominion inc. un montant maximal de 28 240,21 \$, taxes incluses, à même le budget d'opération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-04-051

RATIFICATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT – LES ENTREPRISES S. BESNER INC – TRAVAUX BRIS D'AQUEDUC

CONSIDÉRANT les travaux de réparations d'aqueduc qui devaient être effectués sur les rues des Rigolets et des Noyers;

CONSIDÉRANT QUE ces bris nécessitaient des interventions rapides et efficaces;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs appels ont été effectués auprès de fournisseurs différents;

CONSIDÉRANT la disponibilité de Les Entreprises S. Besner Inc.;

CONSIDÉRANT QU'en matière de bris d'aqueduc, les situations sont urgentes et à ne pas négliger;

Il est proposé par le conseiller David Yee,
appuyé par la conseillère Mei-Lin Yee
ET RÉSOLU

DE RATIFIER le contrat donné à Les Entreprises S. Besner Inc. pour les travaux effectués sur la rue des Rigolets;

DE RATIFIER le contrat donné à Les Entreprises S. Besner Inc. pour les travaux effectués sur la rue des Noyers;

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à payer à les Entreprises S. Besner Inc un montant total de 42 103,09 \$, taxes incluses, à même le budget d'opération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-04-052

GESTION MUNICIPALE DE LA COMPÉTENCE DE LA COLLECTE ET DU TRANSPORT DES MATIÈRES ORGANIQUES

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 678.0.2.1 du *Code municipal du Québec*, la MRC de Vaudreuil-Soulanges a déclaré par règlement le 5 février 2007 sa compétence au niveau de la gestion des matières résiduelles (autre que domestiques) à l'égard des municipalités locales du territoire de la MRC;

CONSIDÉRANT les résolutions 14-10-12-10, 16-09-21-11, 14-10-08-21, 14-10-08-20 et autres, de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, lesquelles traitent des dates et des modalités de collecte, de même que de délégation de compétence pour la collecte et le transport de résidus organiques;

CONSIDÉRANT QUE depuis 2018, la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac assure la gestion des résidus organiques sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac désire conserver la gestion de la compétence de la collecte et du transport des matières organiques sur son territoire;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac de se regrouper avec d'autres municipalités environnantes pour le contrat de collecte et le transport des résidus organiques;

Il est proposé par la conseillère Martine André,
appuyé par le conseiller David Yee
ET RÉSOLU

D'ASSURER la gestion de la compétence de la collecte et du transport des matières organiques sur le territoire de Vaudreuil-sur-le-Lac;

DE MANIFESTER l'intérêt de Vaudreuil-sur-le-Lac aux municipalités de la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour se regrouper pour la mise en place d'un contrat pour la collecte et le transport des résidus organiques;

DE TRANSMETTRE ladite résolution à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

2022-04-053

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2022-01 LOT 1 676 671

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure a été déposée pour le lot 1 676 671 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure pour le lot 1 676 671 vise à permettre la construction d'un garage détaché de deux étages de 7,87 mètres de hauteur avec un versant de toit alors que la réglementation municipale permet une hauteur de 4 mètres pour un toit à un versant;

CONSIDÉRANT la recommandation défavorable émise par le Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des demandes présentées par le demandeur ne sont pas jugées mineures;

CONSIDÉRANT QUE conformément aux différents décrets ministériels de la ministre de la Santé et des Services sociaux, pris en vertu de la *Loi sur la santé*

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

publique (RLRQ, c. S-2.2), une consultation publique de 15 jours a été tenue afin d'inviter tout intéressé à poser leurs questions et donner leurs commentaires relativement à la demande de dérogation mineure présentée devant ce conseil;

CONSIDÉRANT QUE tout citoyen intéressé est également invité à transmettre ses commentaires pendant la séance du conseil municipal lors de la présentation de la demande;

CONSIDÉRANT QU'aucun intéressé ne s'est manifesté pendant la période de 15 jours ni pendant la séance tenante;

Il est proposé par la conseillère Liliane Besner,
appuyé le conseiller David Yee
ET RÉSOLU

DE REFUSER la demande de dérogation mineure pour le lot 1 676 671 du cadastre du Québec visant à permettre la construction d'un garage détaché de deux étages de 7,87 mètres de hauteur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-04-054

OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – VALÉRIE BOUDREAU ENTRETIEN PAYSAGER – AMÉNAGEMENT PAYSAGER

CONSIDÉRANT la nécessité d'embaucher une ressource externe spécialisée en horticulture pour la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac;

CONSIDÉRANT QUE la demande de soumission inclus également l'arrosage à plusieurs endroits dans la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise de Valérie Boudreau Entretien Paysager a fait de l'aménagement paysager à Vaudreuil-sur-le-Lac dans les dernières années;

CONSIDÉRANT les demandes de soumissions conformément au règlement de gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services de l'entreprise Valérie Boudreau Entretien Paysager;

Il est proposé par la conseillère Mei-Lin Yee,
appuyé par la conseillère Martine André
ET RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat à Valérie Boudreau Entretien Paysager pour l'aménagement paysager de la municipalité à l'été 2022;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Anne-Marie Duval, à payer à l'entreprise Valérie Boudreau Entretien Paysager un montant maximal de 8 800 \$ à même le budget d'opération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-04-055

AUTORISATION ET OCTROI DE CONTRAT – ARBRES ET PASSION INC. TRAVAUX D'ABATTAGE D'ARBRES

CONSIDÉRANT QUE plusieurs arbres du territoire de Vaudreuil-sur-le-Lac sont malades ou en mauvais états et doivent être abattus;

CONSIDÉRANT QUE le tout doit être effectué au printemps 2022;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services de l'entreprise Arbres et Passion inc., son professionnalisme, et sa fiabilité dans son travail précédent l'année dernière;

Il est proposé par la conseillère Mei-Lin Yee,
appuyé par le conseiller David Yee

***Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac***

ET RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat à l'entreprise Arbres et Passion inc;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Anne-Marie Duval, à payer à l'entreprise Arbres et Passion inc. un montant maximal de 22 420,13 \$, incluant les taxes applicables, à même le budget d'opération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

2022-04-056

APPROBATION – GRILLE DE TARIFICATION POUR LES COURS DE TENNIS DE L'ÉTÉ 2022

CONSIDÉRANT que l'École de Tennis Pascal Charon offrira des cours de tennis pour la saison 2022;

CONSIDÉRANT la nécessité d'augmenter les tarifs pour couvrir les coûts relatifs aux cours;

CONSIDÉRANT l'intérêt de maintenir le service des cours de tennis dans la Municipalité;

Il est proposé par le conseiller David Yee,
appuyé par la conseillère Mei-Lin Yee
ET RÉSOLU

D'APPROUVER la grille tarifaire suivante pour l'été 2022 :

		1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant
5-7 ans	2 heures/semaine	175 \$	165 \$	160 \$
8-9 ans	3 heures/semaine	200 \$	190 \$	185 \$
10-11 ans	3 heures/semaine	200 \$	190 \$	185 \$
12 ans et plus	4 heures/semaine	230 \$	220 \$	215 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-04-057

ORDRE DE CHANGEMENT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – ÉDITION VAUDREUIL – IMPRESSION DU LIVRE DU 100^E ANNIVERSAIRE DE VAUDREUIL-SUR-LE-LAC

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du 100^e anniversaire de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac, un comité travaille sur la création du livre du 100^e anniversaire;

CONSIDÉRANT la résolution 2021-10-173 octroyant le contrat à l'entreprise Éditions Vaudreuil;

CONSIDÉRANT QUE ce livre doit être imprimé avec plus de pages que prévu initialement;

CONSIDÉRANT les demandes de soumissions effectuées;

CONSIDÉRANT l'offre de service de l'entreprise Éditions Vaudreuil;

Il est proposé par la conseillère Martine André,
appuyé par la conseillère Mei-Lin Yee
ET RÉSOLU

D'APPROUVER l'ordre de changement numéro 1;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer la somme totale maximale de 16 067,76 \$ incluant les taxes applicables à l'entreprise Éditions Vaudreuil à même le budget d'opération.

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-04-058

DEMANDE AIDE FINANCIÈRE – ÉCOLE SECONDAIRE CITÉ-DES-JEUNES – BOURSE D'APPRÉCIATION DES ÉLÈVES FINISSANTS 2021-2022

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière reçue de l'École Secondaire Cité-des-Jeunes pour souligner l'excellence, l'effort scolaire, le mérite sportif et l'engagement communautaire des finissants de la cuvée 2021-2022;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire offrir deux bourses d'étude de 200 \$ à deux étudiants de l'École Secondaire Cité-des-Jeunes et que lesdites bourses soient préférablement accordées à des résidents de Vaudreuil-sur-le-Lac;

Il est proposé par le conseiller David Yee,
appuyé par la conseillère Mei-Lin Yee
ET RÉSOLU

D'OCTROYER une aide financière pour deux bourses de 200 \$ à l'École Secondaire Cité-des-Jeunes;

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Anne-Marie Duval, à payer à l'École Secondaire Cité-des-Jeunes, un montant maximal de 400 \$ à même le budget d'opération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

2022-04-059

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT – RÈGLEMENT 367-2022 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE VAUDREUIL-SUR-LE-LAC

Conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, le projet de *Règlement numéro 367-2022 édictant le code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac* est déposé et un avis de motion est donné par le conseiller David Yee à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, ledit règlement sera proposé pour adoption.

2022-04-060

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT – RÈGLEMENT 368-2022 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES COMITÉS CONSULTATIFS DE LA MUNICIPALITÉ DE VAUDREUIL-SUR-LE-LAC

Conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, le projet de *Règlement numéro 368-2022 édictant le Code d'éthique et de déontologie des comités consultatifs de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac* est déposé et un avis de motion est donné par le conseiller David Yee à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, ledit règlement sera proposé pour adoption.

AFFAIRES DIVERSES

2022-04-061

LES ÉLUS MUNICIPAUX QUÉBÉCOIS SOLIDAIRES DU PEUPLE UKRAINIEN

CONSIDÉRANT QUE la Fédération de Russie a envahi militairement la république d'Ukraine;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération de Russie a, se faisant, violé les règles internationales du respect de l'intégrité des frontières nationales et provoque la mort de milliers de personnes et l'exode de citoyens ukrainiens;

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

CONSIDÉRANT QU'à notre époque, la solution militaire est inacceptable pour régler les conflits entre nations;

CONSIDÉRANT QUE les élus-es municipaux et le peuple québécois sont profondément affligés par les souffrances vécues par le peuple et les communautés ukrainiennes;

Attendu que la volonté des élus-es municipaux du Québec d'exprimer leur désapprobation la plus totale de cette situation et du recours aux armes pour régler les conflits;

CONSIDÉRANT QUE la volonté des élus-es municipaux et de la population québécoise d'exprimer leur solidarité avec le peuple ukrainien;

CONSIDÉRANT QUE les gestes de solidarité de plusieurs municipalités et de nombreux Québécois envers le peuple ukrainien, notamment à travers des dons à la Croix-Rouge canadienne;

Il est proposé par la conseillère Liliane Besner,
appuyé par la conseillère Mei-Lin Yee
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac condamne avec la plus grande fermeté l'invasion de l'Ukraine par la Russie;

QUE la Municipalité joigne sa voix au concert des nations pour appeler la Russie à mettre fin à son agression et à retirer toutes ses forces de l'Ukraine et à régler ses différends par la voie de la diplomatie;

Que la municipalité demande au gouvernement du Canada de prendre toutes les mesures nécessaires pour amener la Russie à abandonner son attitude belliqueuse;

QUE la Municipalité invite ses citoyens à participer à l'effort de solidarité envers le peuple ukrainien;

QUE la Municipalité déclare son intérêt à contribuer à cet effort collectif et humanitaire et invite tous les groupes et intervenants à se mobiliser pour organiser l'accueil de ces personnes réfugiées sur notre territoire;

QUE copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre du Canada, M. Justin Trudeau, à la ministre des Affaires étrangères, Mme Mélanie Joly, au premier ministre du Québec, M. François Legault, à l'ambassade de la République d'Ukraine, à l'ambassade de la Fédération de Russie, à la Fédération québécoise des municipalités et aux médias régionaux et nationaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-04-062

PARTENARIAT DEMANDÉ – PROGRAMME NATIONAL DE PLANTATION D'ARBRES (ARBRES CANADA)

CONSIDÉRANT l'existence de programmes fédéraux visant le reboisement ou la plantation d'arbres dans les municipalités, notamment pour la plantation de 2 milliards d'arbres au Canada administré par l'organisme fédéral Arbres Canada ;

CONSIDÉRANT que ces programmes comprennent plusieurs volets, incluant des subventions pour le verdissement, le reboisement et la plantation d'arbres offerts aux communautés;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac aurait avantage à profiter de ces programmes gracieusement permettant d'obtenir des arbres pour fin de plantation dans la Municipalité;

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac

CONSIDÉRANT que le nombre d'arbres prévu dans l'application de ces programmes s'établit par dizaines de milliers et dépasse l'utilisation potentielle par la Municipalité et ses citoyens;

CONSIDÉRANT qu'il serait dans l'intérêt de la Municipalité d'unir ses efforts avec d'autres municipalités afin de partager les bénéfices d'un programme national par l'intermédiaire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges en bénéficiant d'une subvention qui serait demandée par la MRC;

Il est proposé par la conseillère Martine André,
appuyé par la conseillère Mei-Lin Yee
ET RÉSOLU

DE DEMANDER, par l'entremise du Maire, Mario Tremblay, l'intervention de la MRC de Vaudreuil-Soulanges afin de déposer une demande de subvention permettant de bénéficier avantageusement et gracieusement d'un programme national visant la plantation d'arbres en participation avec d'autres municipalités, pour son propre bénéfice et celui de ses citoyens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

- Est-ce possible de connaître la date du 100^e anniversaire de la municipalité ?
- Concernant la mise à jour du plan d'intervention de la municipalité, est-ce possible d'obtenir une rencontre citoyenne afin d'éclaircir certains points ainsi que connaître l'échéancier prévu?
- Est-ce possible d'organiser une rencontre avec tous les citoyens (et non uniquement les riverains) afin d'aborder le sujet des accès au lac?

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Aucune question ou commentaire n'est posé par les membres du conseil municipal.

***Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de
Vaudreuil-sur-le-Lac***

2022-04-063

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 20 h 45 l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Liliane Besner,
appuyé par le conseiller David Yee
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance ordinaire du 6 avril 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

La directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim

Le maire

Anne-Marie Duval

Mario Tremblay

Je, Mario Tremblay, atteste que la
signature du présent procès-verbal
équivalut à la signature par moi de
toutes les résolutions qu'il contient au
sens de l'article 142(2) du *Code
municipal*